ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du droit d'occupation du local No 227 rue Canal.

Dans l'affaire de Merle & Heaney M'f'g Co. vs Shining Mercantile & Furniture Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,119—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 juillet 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Conquet (maintenant l'avenue Cleveland), les rues Clara et Génois, désigné par le numéro 708; ledit lot est désigné par le No 27 et mesure trente pieds neuf pouces de face à l'avenue Cleveland sur cent vingt pieds, entre lignes parallèles, d'après un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, de la date du 24 février 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs, avocat pour la demande resse.

2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Sur la rue Savage,

Dans l'ilet borné par les rues Fortin et Encampement et la ligne du Fair Grounds.

John Dymond Jr vs Vve Thomas A. Gay et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,652 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1737, borné par les rues Savage, Fortin, Encampement et la ligne du Fair Grounds, désigné comme lot No 2, sur un devis par H. C. Brown, député-voyer de ville, dressé le 2 février 1901 et annexé à un acte de vente par August Levis et als à W. A. Vignes, par acte passé pardevant Robert Legier, notaire le 4 février 1901, et lequel dit lot mesure d'après ledit devis et mesure américaine, trente pieds de face à la rue Savage sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Deuxième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1737, borné par les rues Savage, Fortin et Encampement et la ligne du Fair Grounds, désigné comme lot No 3, sur un devis par H. C. Brown, député-voyer de ville, dressé le 2 février 1901 et annexé à un acte de vente par August Levis et als à W. A. Vignes, par acte passé pardevant Robert Legier, notaire le 4 février 1901, et lequel dit lot mesure d'après ledit devis et mesure américaine, vingt pieds de face à la rue Savage sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

H. G. Brock, avocat pour le demandeur.

11 juin—11 12 17 24—juil 1 8 14

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double Productif,

1215 et 1217 Rue Port,

Entre les Rues Marais et Urquhart, Bateauré de Tous les Agréments,

Succession de August Bunck.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, No 93,135.

IL sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 5 juillet 1910, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 723 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 26 mai 1910, et signé en Cour ouverte le 1er juin 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Deux lots de terre désignés par les Nos 27 et 28 dans l'ilet borné par les rues Morales, St Ferdinand, Urquhart et Port, d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, le 24 décembre 1844, déposé parmi les registres de Jules Mossy, et mesurant chacun en mesure américaine, vingt huit [28] pieds six [6"] pouces de face à la rue Port, sur cent trente et un [131'] pieds six [6'] pouces et deux [2"] lignes de profondeur entre lignes parallèles moins une étendue de vingt deux [22'] pieds en largeur et fermée à la rue Port sur cent trente et un pieds [131'] six [6"] pouces et deux [2"] lignes de profondeur sur le côté des dits lots le plus près de la rue Urquhart.

Les améliorations comprenant le cottage double Nos 1215-1217 rue Port, contenant 3 chambres dans le corps du cottage et cuisine dans la bâtisse du fond, de chaque côté.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans; les paiements différés devant porter intérêt de la date de l'adjudication au taux de huit pour cent par an jusqu'au paiement et devant être représentés par billets de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété. Les taxes de 1910 devant être payées par l'acquéreur ci-dessus et en plus du montant de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. P. Foster, notaire aux frais de l'acquéreur.

2 juin—2 5 12 19 26—juil 3 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant les Nos municipaux 1430 et 1432 rue Constance, entre les rues Terpsichore et Robin

Isaiah D. Stafford vs William E. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 93,611 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 114, borné par les rues Constance, Annonciation, Terpsichore et Robin, désignés par les numéros (12 et 13) douze et treize, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du quatre décembre 1850, et déposé comme plan No 44 dans les archives de J. O. Stark, ancien notaire en cette ville, désignés par le numéro sur un plan dressé par Pilié et Deponilly, architectes, daté du 14 mai 1886, et déposé pour référence aux archives de Andrew Hero jr, notaire en cette ville, comme plan No douze, d'après lequel plan lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds neuf pouces plus ou moins de face à la rue Constance sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles I. Denechaud, avocat pour le demandeur.

10 juin—10 11 17 24—juil 1 8 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant les numéros municipaux 2513 et 3515 Avenue Cleveland, entre les rues Génois et Clark.

Crescent City Building and Homestead Association vs Joseph P. Loyacano.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 93,588 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le Premier District de cette ville, carré No 706, borné par l'Avenue Cleveland, les rues Génois, Canal et Clark, lequel terrain est désigné comme terrain No 15 sur le plan de C. Uncas Lewis, voyer, daté du 24 février 1898, annexé à l'acte de J. P. Stallings, notaire, daté du 11 janvier 1907, et d'après lequel dit plan ledit lot mesure trente pieds, neuf pouces de façade Avenue Cleveland, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs, avocat de la demanderesse.

10 juin—10 11 17 24—juil 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande, Belle et Substantielle Propriété de Valeur du Premier District.

PORTANT LE No MUNICIPAL 706 AVENUE HOWARD.

Entre le Bond-Point Lee et la rue Carondelet.

J. G. Olivier vs George Lhote.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,544—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 juillet 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 215 borné par l'avenue Howard, les rues Carondelet, Calliope, l'avenue St Charles et le Cercle Lee, lesquels deux lots sont désignés par les lettres A et B et mesurent comme suit Lot A mesure quinze pieds de face à l'avenue Howard, quatre vingt-treize pieds huit pouces et une ligne de profondeur sur le côté de la rue Carondelet, quatre-vingt-deux pieds deux pouces six lignes sur la ligne du côté du Cercle Lee contigu au lot B et dix huit pieds huit pouces et une ligne sur la ligne du fond d'après le plan de L. H. Pilié du 2 décembre 1879. Lot B mesure vingt-deux pieds trois pouces de face à l'avenue Howard, quatre-vingt-deux pieds deux pouces six lignes de profondeur sur la ligne divisant du lot A, soixante-quatre pieds six pouces de profondeur sur le côté du Cercle Lee et vingt-huit pieds un pouce sur la ligne du fond, le tout d'après le plan de L. Sergi daté du 25 juillet 1889 déposé en l'étude de Y. J. Beck, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, paroisse d'Orléans.

Félix J. Puig, avocat pour le demandeur.

2 juin—2 10 17 24—juil 1 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Portant le No Municipal 2731 Avenue Ursulines, dans l'ilet borné par les rues White, Crète et Orchid.

Carl S. Bauman vs F. Wm Armbruster.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 93,555 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 juillet 1910, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 352, borné par l'avenue Ursulines et les rues White (autrefois Sixième), Crète (autrefois Septième) et Orchid (autrefois Oakes), désignés par les Nos Quatorze et Quinze sur un certificat de voyer et devis dressé par Edgar Pilié, voyer en cette ville, daté du 19 août 1902, et mesurant d'après ledit devis, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lot No Quatorze commençant à un point de distance soixante-sept pieds, cinq pouces et cinq lignes de l'encoignure de l'avenue Ursulines et la rue White (autrefois Sixième) et ayant trente-trois pieds huit pouces et sept lignes de face à l'avenue Ursulines, trente deux pieds quatre pouces et une ligne en largeur jdans le fond, cent dix-sept pieds trois pouces et une ligne de profondeur sur la ligne la plus près de la rue White (autrefois rue Sixième), et cent trente deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot No quinze. Le lot No Quinze ayant trente trois pieds huit pouces et six lignes de face à l'avenue Ursuline, trente deux pieds quatre pouces et une ligne en largeur dans le fond, cent trente deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot No Quatorze et cent quarante huit pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Crète.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Geo. Montgomery, avocat du demandeur.

juin—2 3 10 17 24 — juil 1 7

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la Liquidation de Ferd S. Kaufman Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,823—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Ferd S. Kaufman, Henry W Marks et H. Dabezies, liquidateurs dans cette affaire ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Bertrand I. Cahn, Rice & Montgomery, E. J. Morel, avocats.

28 juin—28—juil 2 7

Dans l'affaire de Liquidation de A. Mory et Sons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,581—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté Salomon Wexler et Silvan Newberger, Liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Bertrand I. Cahn, Tiche et Rogers, avocats. 28 juin—28—juil 2 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Maimbourg et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 89,467—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Rebecca Broussard administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas Louque avocat.

23 juin—23 27—juil 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT, Division B—No 82,110—Succession de Joseph Fernandez—Attendu que Mme Mary Brown, veuve de Raymond Fernandez et maintenant épouse de Rudolph E. Grevemberg, a produit des preuves devant la cour qu'elle a été nommée tutrice des mineurs Julius Raymond, Forest Francis, Antoinette Eloise et Vivian Beatrice Fernandez, tous résidants de la ville de Baie St-Louis, dans l'Etat du Mississippi; que lesdits mineurs ont des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ladite tutrice désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane dans l'Etat du Mississippi, le domicile desdits mineurs.

En conséquence, avis est maintenant donné à toutes personnes intéressées, de donner les raisons (si elles en ont ou peuvent en avoir) dans les trente jours de la date du premier avis pour lesquelles la demande de ladite Mme Mary Brown, veuve de Raymond Fernandez et maintenant l'épouse de Rudolph E. Grevemberg, tutrice, ne serait pas accordée.

Par ordre de la cour.

F. A. DUCOING, Député-Greffier.

20 juin—29—juil 5 10 15 25 29

VENTES A L'ENCAN.

Freed & Co.

Successeur de Jules A. Graringer.

No 93,531—Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division D

COTTAGE SIMPLE

No 2039 rue St-Philippe,

Entre les rues Johnson et N. Prieur.

A L'ENCAN, MERCREDI, 20 JUILLET 1910 A MIDI.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, encanteur, à notre Bureau, 838 rue Gravier. Le cottage contenant 7 chambres, chambre à bain et vestibule.

EN VERTU de et conformément à un ordre signé le 13 juin 1910 par l'Hon W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Faubourg Tremé Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 256, borné par les rues St Philippe Johnson Ursuline et Nord Prieur désigné par la lettre Z sur un plan dressé par D. E Seghers, voyer, daté du 13 novembre 1897 d'après lequel plan ledit lot de terre mesure quarante pieds (40') de face à la rue St Philippe soixante deux pieds six pouces et six lignes (62' 6" 6''') de profondeur et façade à la rue Johnson de la sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Ursuline à l'arrière dudit lot Z soixante-neuf pieds, cinq pouces (69 5'), de là seize pieds, dix pouces et une ligne (16' 10 1''') sur la ligne du fond parallèle à la rue St-Philippe, et sur la ligne divisant ledit lot Z du lot Y il y a une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et six lignes (127' 10' 6'''). Ledit lot Z est composé du tout du lot "Cinquante-quatre" et huit pieds, trois lignes (8' 0' 3''') sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et six lignes (127' 10' 6''') du lot Cinquante-trois

Ledit vendeur a acquis ledit lot de terre décrit par achat de L. E. Jong et als comme il est démontré par un acte passé pardevant Jules F. Meunier, un notaire en cette ville, le premier jour d'août 1898, enregistré au Bureau des transports en cette ville, dans le livre 167, folio 641; et les bâtisses et améliorations maintenant sur ledit lot de terre ont été construites là-dessus récemment par ledit vendeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1910 et payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Laatenschlaeger, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

19 juin—19 26—juil 3 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de terrains dans le Septième District.

Succession de Henrietta Landfried, épouse de Gustave A. Liambias.

No 92,551 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FREED & CO.—A. A. FREED, Encanteur, MERCREDI, le 6 juillet 1910, à midi, à notre Bureau, 838 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté et signé du 2 juin 1910, par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

10 certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 249, borné par les rues Hillary, Cohn, Adams et Hickory, désignés par les lettres A, B, C, D, H, I, J, K, 23 et 24; les lots A, B, C, D sont contigus et mesurent chacun vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Cohn sur cent cinq pieds entre lignes parallèles; le lot D formant l'encoignure des rues Hillary et Cohn. Les lots H, I, J, K sont contigus et mesurent chacun vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Hickory sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot H formant l'encoignure et mesure chacun vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Hickory sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot 24 étant plus près et s'étendant à une distance de cent cinq pieds de l'encoignure des rues Hickory et Hillary.

Conditions—Comptant; l'acquéreur doit assumer les taxes de 1910 et de payer pour l'acte de vente pardevant George C. Walshe, notaire, aux frais de l'acquéreur, et de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

5 juin—5 12 19 26—juil 3 6

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE FRANCIS NELSON.

No 91,976—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans' Law, Division C.

JE, LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 626 rue de l'Union MARDI, 12 juillet 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vente de et conformément à un ordre rendu le 7 juin 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans la susdite affaire, procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Abadie, Auby, Tonti et Rocheblave, désigné comme lot No trois sur un plan annexé à un acte de vente de C. E. Singleton à Edouard Williams, passé pardevant Théodore Guyol, ancien notaire, le 8 avril 1871, d'après lequel plan ledit terrain mesure trente deux [32] pieds, cinq [5] pouces et quatre [4] lignes rue Tonti sur une profondeur de cent quarante huit [148] pieds et onze [11] pouces entre lignes égales et parallèles.

Lesdites améliorations qui s'y trouvent se composent d'un cottage simple ayant trois [3] chambres, à distance du trottoir, et portant le numéro municipal 1727 rue Tonti.

Conditions—Comptant. L'acquéreur fera un dépôt de dix [10] pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication; il paiera les taxes de ville et d'Etat de l'année 1910, le coût de tous les certificats et de l'acte de vente; lequel acte de vente sera passé devant John F. A. Hobel, notaire du susdit ville.

LOUIS HUFFT, Encanteur,

626 rue Union.

Arthur John Peters, avocat de l'administratrice.

11 juin—11 12 19 26—juil 3 10 12

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE.

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL,

GREEN PARK, N.J.